

## **Communiqué de presse mercredi 29 septembre 2004**

### **collectif ECHO : Ensemble contre l'homophobie**

Il y a un peu plus d'un mois, dans la nuit du 13 au 14 août, David Gros était victime d'une agression d'une rare violence (quatre fractures au visage, il est laissé inconscient) à caractère homophobe.

Suite à 13 interpellations mardi 28 septembre, des jeunes gens, mineurs pour certains, pouvaient être déférés aujourd'hui au Parquet qui devrait requérir quatre mandats de dépôt.

Ils auraient reconnu avoir agressé David Gros, mais aussi avoir participé à d'autres faits similaires sur les mêmes lieux.

Les faits qui leur sont ici reprochés dépassent de loin le comportement de jeunes délinquants "pénibles", connus des services de police pour de menus larcins. Le caractère prémédité, l'action en réunion, donne à cette agression, et à celles qu'ils ont peut-être commises avant, une gravité sans commune mesure avec d'autres délits dans lesquels ils seraient impliqués.

## **Une affaire exemplaire**

Nous insistons sur le caractère exemplaire de cette affaire.

- de par la violence de l'agression et son caractère indubitablement homophobe,
- de par la réaction courageuse de David Gros qui a porté plainte et a accepté la médiatisation de cette affaire
- de par la mobilisation qui a suivi : des proches de David, d'associations (Aides, Collectif contre l'homophobie de Montpellier, Ligue des Droits de l'Homme), de son avocat, Maître Alain Molla, de la communauté homosexuelle marseillaise et de nombreuses autres personnes.

Ces arrestations marquent la fin d'une impunité, c'est une victoire collective sur les auteurs d'actes homophobes.

Dans une société complaisante face aux discriminations homophobes, de trop nombreuses victimes ne portent pas plainte, et quand elles le font, les plaintes ne sont pas suivies d'enquête.

Ici, c'est la mobilisation autour de David qui a fait que les forces de police et maintenant la justice ont mené l'enquête et la conduiront à son terme.

L'appel à témoin, mis en place par le Collectif contre l'homophobie (basé à Montpellier) et ensuite diffusé par AIDES (Délégation des BdR), par les amis de David, par des militants du collectif antisexiste de Marseille, dans les lieux publics ou privés fréquentés par la communauté gay marseillaise, a permis de rassembler, à partir de nombreux témoignages anonymes ou non, des éléments essentiels à la progression de l'enquête. Ces éléments ont été transmis au fur et à mesure à l'avocat

## **Communiqué de presse mercredi 29 septembre 2004**

### **collectif ECHO : Ensemble contre l'homophobie**

de la défense et à la police.

Nous tenons ici à saluer toutes ces personnes qui ont contribué au succès de cet appel à témoin.

Ce que nous attendons maintenant :

Une condamnation exemplaire pour les coupables, à la hauteur de la gravité de leur acte : avoir frappé David jusqu'à le laisser sans connaissance, le visage polyfracturé, à l'aide d'armes par destinations, avec comme unique mobile sa supposée orientation sexuelle.

Cette affaire pourrait alors être exemplaire pour l'ensemble des victimes d'actes homophobes (agressions, insultes, discrimination au travail, etc) qui pourront, nous l'espérons, et l'association que nous allons constituer en fera son objectif principal, obtenir que la société prennent en compte l'injustice commise. Dans le cas présent, nous demandons que David obtienne réparation des préjudices physique, moral et matériel qu'il a subi.

Cette affaire pourrait alors donner un signe pour tous : pour dire que l'impunité dont pensent pouvoir jouir les auteurs d'actes homophobes n'a plus lieu d'être, pour dire que l'ensemble de la société travaille dans ce sens en punissant les coupables et en prévenant ces actes.

#### **Rappel :**

- Réunion constitutive de l'association Ensemble contre l'homophobie, le jeudi 14 octobre, 19 h, Maison méditerranéenne des droits de l'homme, 34 cours Julien, 13006 Marseille.

- La pétition (bientôt disponible en ligne), à retirer et renvoyer à la Maison méditerranéenne des droits de l'homme.

#### **Contacts :**

Un seul numéro, pour la presse, les personnes intéressées par Ensemble contre l'homophobie, les victimes de discrimination homophobe :

**06 32 62 23 33**